

Programme « Anthropologie environnementale de la remise en  
culture de friches littorales ANFRICHE »

Rapport d'activité 2023

**N° d'engagement :** 00119966/ WB -2021-33040

**Nom de la structure :** LAP (Laboratoire d'Anthropologie Politique)

**Nom de la directrice du programme :** Birgit Müller (CNRS-EHESS-LAP)

**Coordinatrice scientifique :** Amelia Veitch (UNIL-EHESS)

**Date de démarrage du projet :** 1er novembre 2021

**Date de rédaction du rapport :** 13 décembre 2023



*Laboratoire  
d'anthropologie  
politique*





L'année 2023 a été marquée par une nouvelle collaboration entre sciences et art, dans le cadre du festival [Entre les algues](#) (27 avril-1<sup>er</sup> mai 2023). Les membres d'ANFRICHE se sont associés au collectif d'artistes l'Assemblée des Noues et la jardinière-botaniste Claire Tanguy pour proposer un atelier grand public sur le thème des friches agricoles littorales, nommé « Balade botanique en eaux agricoles ». Le public a été invité à découvrir l'histoire de ces délaissés agricoles à partir d'une lecture de la végétation. De riches échanges ont eu lieu sur les possibles futurs de ces espaces.

(Crédit photo : l'Assemblée des Noues)

# Sommaire

Littoral et mer.....	1
Les futurs des mondes du littoral et de la mer.....	1
Sommaire .....	3
I. Rapport de l'année 2023.....	4
A. La seconde année du projet : un renforcement de l'interdisciplinarité.....	4
1. Rappel des objectifs .....	4
2. Sciences sociales et sciences naturelles : construire l'interdisciplinarité.....	5
B. Bilan détaillé de l'année 2023.....	7
1. Étude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans.....	7
2. Étude écologique des friches.....	9
3. Ethnographie à Moëlan-sur-Mer et dans les arènes de la gouvernance .....	17
C. Mise en place des actions pour l'année 2024 .....	20
1. Axe anthropologie historique .....	20
2. Atelier de partage à Moëlan-sur-Mer en 2024.....	20
3. Journée d'étude et de restitution sur les relocalisations alimentaires .....	21
4. Renouvellement du séminaire « Écologie » .....	22
Bibliographie .....	22
II. Éléments de valorisation .....	24
A. Activités scientifiques .....	24
B. Organisation et participation à des évènements science-société :.....	25
III. Impacts .....	27
A. Sciences humaines et sociales :.....	27
B. Sciences de l'environnement :.....	27
IV. Auto-évaluation selon les objectifs de l'Appel à projets Littoral et Mer .....	28
A. Pertinence et qualité du partenariat sciences et société .....	28
B. Pertinence et qualité scientifique du projet.....	28
C. Adéquation projet et moyens .....	29
D. Utilisation et diffusion des résultats.....	29
V. Annexes .....	30
Annexe 1 : Article publié par Amelia Veitch dans la revue A contrario :.....	30
Annexe 2 : Poster de Charlotte Guiet « friches agricoles sur le littoral finistérien » .....	30
Annexe 3 : Mémoire de stage de Charlotte Guiet.....	30

# I. Rapport de l'année 2023

## A. La seconde année du projet : un renforcement de l'interdisciplinarité

### 1. Rappel des objectifs

Le programme ANFRICHE – anthropologie environnementale de la remise en culture de friches littorales, porté par le Laboratoire d'Anthropologie Politique (LAP, anciennement IIAC), a reçu au printemps 2021 le soutien de la Fondation de France via son programme « Les futurs des mondes du littoral et de la mer ».

**Ce projet interdisciplinaire questionne les évolutions contemporaines des friches agricoles sur le littoral finistérien. Depuis les années 2010, les espaces délaissés en France sont convoités par une diversité d'acteur.ices, souvent dans l'optique de remettre les terres en culture.** Le littoral breton est apparu comme un contexte privilégié pour étudier ces recompositions socio-écologiques, car il concentre un nombre croissant d'initiatives tendant à mettre à l'épreuve l'articulation entre littoralité, naturalité et relocalisation de la production alimentaire, à l'aune d'un questionnement sur la légitimité des interventions humaines sur l'environnement.

Son comité scientifique fait intervenir des spécialistes de champs disciplinaires complémentaires :

- Birgit Müller, anthropologue (CNRS-LAP-LAIOS) : direction du projet
- Amelia Veitch, doctorante en anthropologie (LACS-LAP) : coordination du projet
- Alix Levain, anthropologue (CNRS-UMR 6308 AMURE)
- Françoise Vertès, agronome (INRAE-UMR 1069 SAS/CBNB)
- Jérôme Sawtschuk, docteur en aménagement (LABERS-UBO/Institut de Géoarchitecture)
- Johan Vincent, historien (ESTHUA-Université d'Angers)

*Rappel des objectifs et des actions associées :*

1. Analyser les vécus écologiques d'un paysage en transformation

- Action 1.1. Enquête ethnographique de longue durée à Moëlan-sur-mer
- Action 1.2. Étude d'écologie paysagère pour caractériser la dynamique végétale des friches

2. Analyser la fabrication d'un régime foncier articulant littoralité et agriculture

- Action 2. Étude interdisciplinaire sur la recomposition du foncier littoral

3. Analyser les pratiques agricoles sur les friches

- Action 3. Étude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans

4. Analyser la gouvernance des projets de remise en culture de friches littorales

- Action 4. Étude ethnographique dans les arènes de la gouvernance

Sur le site internet du projet ([www.agriculturelittorale.fr](http://www.agriculturelittorale.fr)), les actions ont été regroupées sous deux axes, pour plus de clarté auprès du grand public :

- Un premier axe « Relations à la terre agricole littorale » (actions 1.1 ; 2 ; 3 ; 4)
- Un second axe « Ecologie paysagère des friches » (actions 1.2)

## 2. Sciences sociales et sciences naturelles : construire l'interdisciplinarité

### *Trois enquêtes parallèles*

Cette seconde année d'ANFRICHE a été marquée par le renforcement de l'interdisciplinarité, avec le lancement d'une seconde thèse sur les trajectoires écologiques des friches littorales (démarrée en octobre 2022), en parallèle de la thèse en anthropologie d'Amelia Veitch<sup>1</sup> et de l'accueil d'une stagiaire de 6 mois (Charlotte Guet, M2 Géographie Brest) autour de la relocalisation alimentaire.

La thèse d'Amelia Veitch étudie les initiatives de remise en culture des terres agricoles littorales, en articulant deux terrains d'enquête ethnographique complémentaires. A l'échelle locale, elle examine le projet de « reconquête des friches » à Moëlan-sur-mer, et à l'échelle régionale, elle mène une ethnographie des institutions qui gouvernent le foncier agricole littoral.

Dans le cadre de l'action 1 du projet « Analyser les vécus écologiques d'un paysage en transition », Pierre Libaud avait d'abord effectué un stage au sein d'ANFRICHE en 2022 puis a été recruté au sein du projet pour réaliser une thèse en sciences de l'environnement<sup>2</sup> sur les évolutions paysagères et les communautés végétales des friches littorales. Cette seconde thèse constitue un approfondissement de l'axe écologique et affirme le caractère interdisciplinaire d'ANFRICHE.

Les questionnements de cette thèse ont ainsi largement été nourris par les apports du stage précédent d'une part, mais aussi par les premiers jalons posés par les Sciences Humaines et Sociales (SHS). A cet

---

<sup>1</sup> Titre provisoire : « La société contre la friche ? Abandons et remises en culture de terres agricoles : étude d'anthropologie environnementale », dirigée par Birgit Müller (CNRS-EHESS) et Mark Goodale (UNIL)

<sup>2</sup> Titre provisoire : « Trajectoires des friches littorales des côtes rocheuses : dynamiques des végétations et des usages », dirigée par Birgit Müller (CNRS-EHESS) et Jérôme Sawtschuk (LABERS-UBO/Institut de Géoarchitecture)



égard, la mise en lumière du caractère politique du terme « friche » (Veitch, 2023) a apporté une réponse aux problèmes de définition soulevés dans le stage (Libaud, 2022), ce qui a mené à orienter davantage la réflexion de la thèse vers la végétation mise en cause dans les « friches » moëlanaises (les fourrés littoraux), et le processus paysager qui découle de la colonisation du milieu par cette végétation (l'enfrichement). Ce travail s'appuie ainsi sur un critère paysager et une végétation précise : les fourrés littoraux. Présentée par une partie des naturalistes comme pauvre en espèces et menaçant les milieux ouverts (CDAF du Finistère, 2015 ; Veitch, 2023), cette végétation concentre les critiques adressées à la « friche » dans le projet de remise en culture moëlanais.

Les sites d'étude de la thèse en écologie ont été sélectionnés parmi les secteurs littoraux finistériens où ces formations arbustives dominent le paysage. Si la commune de Moëlan-sur-mer demeure le terrain d'étude principal, l'analyse s'est enrichie par l'intégration de plusieurs sites concernés par le phénomène d'enfrichement : la presqu'île de Crozon, et les communes de Plogoff, Audierne, et Plougastel-Daoulas. Cette pluralité de secteurs induit ainsi une diversité en termes d'acteur.ices, de conditions environnementales et historiques, susceptibles d'influer sur les trajectoires paysagères et la composition des communautés végétales.

Les friches de Moëlan-sur-Mer constituent un terrain d'étude commun à ces deux travaux de thèse, permettant d'analyser en parallèle les trajectoires historiques et sociales de la commune et les trajectoires écologiques des communautés végétales. Les « friches littorales » sont ainsi étudiées comme un socio-écosystème où communautés humaines et non-humaines s'influencent mutuellement.

L'action 3 « Étude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans » s'est aussi déployée au cours de l'année 2023. Dans ce cadre, Charlotte Guiet a effectué un stage sur les liens entre relocalisation alimentaire et remise en culture des « friches » en presqu'île de Crozon, co-dirigé par Alix Levain, Amelia Veitch et Françoise Vertès, en collaboration avec un acteur de la société civile : le CIVAM 29 (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Finistère). Cette enquête ethnographique de six mois a associé entretiens, observations participantes et cartographie critique. Le stage a également été l'occasion d'organiser une soirée-débat sur le sujet des friches auprès d'agriculteur.ices, sur le modèle des « Causeries paysannes » du CIVAM. La presqu'île de Crozon est donc également devenue un terrain commun pour les sciences sociales et les sciences de l'environnement au sein du projet. Les données d'enquête produites par Charlotte Guiet ont fourni un matériel précieux pour le volet Écologie d'ANFRICHE, en éclairant notamment les représentations sociales dont font l'objet les différentes espèces composant les fourrés en presqu'île de Crozon. En retour, un rapport produit par Pierre Libaud sur les dynamiques végétales de ces fourrés a permis à Charlotte Guiet de s'appuyer sur des données biophysiques pour mener son enquête ethnographique.

### *Créer le dialogue entre sciences humaines et sociales et sciences de l'environnement*

L'année 2023 a été l'occasion de faire dialoguer plusieurs champs disciplinaires, et en particulier les SHS et les sciences de l'environnement.

Le regard des SHS participe ainsi à réinterroger certains paradigmes des sciences de l'environnement, notamment le concept de « biodiversité ». Défini comme la diversité des êtres vivants à une échelle donnée (individus, espèces...) (Ramade, 2008), il se trouve en effet mis en tension par l'objet « friche ». Dans le projet de remise en culture moëlanais, la biodiversité est ainsi mobilisée comme une valeur attribuée ou non au milieu « friche ». L'enfrichement s'est vu être dénoncé par certains groupes comme

*une diminution de la biodiversité*, alors que pour d'autres, les fourrés sont revisités comme ayant une potentielle valeur sur le plan de la biodiversité (Veitch, 2023).

Les SHS ont également relevé l'utilisation de ce concept sur le plan strictement quantitatif : mais la biodiversité est-elle seulement une affaire de nombres d'espèces ? Les sciences de l'environnement ont donc adopté une posture réflexive sur leur propre champ disciplinaire : de quelle diversité s'agit-il (espèces, gènes, fonctions dans l'écosystème) ? et à quelle échelle (échelle d'une communauté végétale, d'un paysage, d'une région) ? à partir de quand peut-on considérer qu'un milieu, comme le fourré, est « riche » en espèces ? C'est ce dialogue qui a en partie influencé l'approche de la thèse de Pierre Libaud vers l'échelle du paysage afin de situer les communautés végétales de la « friche » dans leur contexte paysager.

L'interdisciplinarité s'est construite dans les échanges au fil des réunions de pilotage du projet et de discussions entre ses membres. Le 6 mars 2023, une rencontre interne a d'ailleurs été dédiée au thème la succession écologique. De ces rencontres émergent également des projets communs, comme l'organisation d'un évènement de restitution et d'échanges auprès du public dans la commune de Moëlan-sur-Mer en 2024 (*cf. infra*).

## B. Bilan détaillé de l'année 2023

Fin 2022, pour compléter le financement par la Fondation de France et avec Alix Levain comme porteuse de projet, ANFRICHE a déposé sa candidature dans le cadre de l'appel « Émergence » de l'École Universitaire de Recherche ISBLUE (Interdisciplinary graduate school for the blue planet, portée par l'Université de Bretagne Occidentale), destiné à « renforcer les interactions entre science et société civile ». Une somme de 10.000 euros pour deux ans a ainsi été accordée afin de financer une partie des frais du stage de Charlotte Guiet, co-encadrée par le CIVAM, et les déplacements sur le terrain de Pierre Libaud. Ils sont également destinés à l'organisation de rencontres avec la société civile, comme l'atelier de restitution à Moëlan-sur-Mer prévu en 2024 (*cf. infra*).

### 1. Étude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans

Cette année 2023 a été marquée par le déploiement de l'action 3.3, portant sur **l'étude interdisciplinaire des pratiques agricoles et des regards paysans**, et reposant sur la complémentarité des savoirs académiques et professionnels. Cette action a mobilisé en particulier l'INRAE (UMR 1069 Sols, Agro et hydrosystème, Spatialisation), le CNRS (UMR 6308 Aménagement des usages, des ressources et des écosystèmes littoraux et marins), et le CIVAM 29.

Charlotte Guiet (M2 géographie mention « Expertise et Gestion de l'environnement littoral » de l'Université de Bretagne Occidentale) a donc rejoint le projet ANFRICHE, recrutée comme stagiaire pour 6 mois (mars à août 2023). Son encadrement a été assuré conjointement par Alix Levain, Françoise Vertès, Amelia Veitch et Sophie Pattée (CIVAM 29). Il s'agissait ainsi de construire autour du travail de Charlotte Guiet un dialogue approfondi entre l'anthropologie, l'agronomie et le monde associatif et agricole professionnel. Cet encadrement pluriel s'est montré parfois complexe. S'il répond pleinement

aux attentes d'une pratique scientifique interdisciplinaire face au front diffus de la crise agroécologique contemporaine, cette démarche n'est pas à l'abri de troubles épistémologiques et méthodologiques (Levain 2022). Ces derniers peuvent être vécus difficilement par des jeunes chercheurs qui doivent naviguer entre les conseils issus d'épistémè différentes tout en répondant aux attentes plus opérationnelles des associations. Néanmoins, c'est dans ce type de collaboration qu'émerge « un champ d'expérience partagé » (Levain 2022), une communauté hybride qui se forge à mesure de discussions et de sorties collectives sur le terrain.

L'étude interdisciplinaire s'est déroulée en « ouvrant » un nouveau terrain d'enquête sur la Presqu'île de Crozon (Finistère). Les objectifs du stage étaient les suivants:

- Comprendre la manière dont est traitée la question foncière au sein des politiques agricoles et alimentaires, notamment via la question des terres enfrichées ;
- Documenter les appropriations contemporaines de ces espaces par les habitant.e.s vivant à proximité.

Il s'agissait donc d'offrir à ANFRICHE une perspective comparative en déployant une seconde enquête ethnographique sur un autre terrain que Moëlan et de montrer une plus grande attention, grâce à la collaboration avec le CIVAM 29, aux regards des paysan.nes sur les friches littorales.

Le travail de Charlotte Guiet est disponible :

- Dans son mémoire de recherche (annexe) de façon complète
- Dans un article publié sur le site [www.agriculturelittorale.fr](http://www.agriculturelittorale.fr), qui résume les résultats importants de son travail de recherche.

Un résultat important de ce travail est d'avoir réussi à mettre en lumière la diversité des usages observés sur les friches agricoles littorales. Ces derniers ont été considérés par Charlotte Guiet comme des formes de relocalisations alimentaires *par le bas*. En effet, de nombreuses pratiques nourricières ont été décrites et analysées, tout comme les témoignages de plusieurs personnes ou groupes initiant des projets agricoles de leur propre volonté (en dehors des projets de relocalisations alimentaires plus institutionnels comme le PAT). Ces quelques démarches, aussi discrètes soient-elles (Veitch 2023), illustrent un lien particulier à la terre entretenu par les usager.ère.s. La terre est pour elleux moins une ressource, qu'un lieu de nature nourricier et anthropisé dont il faut prendre soin.

Par ailleurs, le mémoire de Charlotte Guiet rend compte de la façon dont des dynamiques institutionnelles actuelles contribuent à accroître la visibilité des espaces enfrichés. Il les décrit en particulier sous deux aspects peu traités encore dans la littérature, et centraux pour ANFRICHE. Par exemple, Charlotte Guiet a rassemblé un corpus de cartes produites par les services de l'Etat et les opérateurs locaux des politiques alimentaires, de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire, qui montre comment opère la caractérisation d'un espace comme « friche », dans une perspective d'identification de réserves foncières destinées, suivant les producteurs et contextes de diffusion de ces cartes, à des changements d'usages, à des perspectives de réintroduction dans des chaînes de production de valeur agricole, et/ou à de la différenciation en termes de valeur patrimoniale. L'hétérogénéité de ces milieux, comme les usages et initiatives qui s'y déploient, tendent dans ce contexte à s'effacer de l'action institutionnelle.



## 2. Étude écologique des friches

Dirigé par Birgit Müller dans le cadre de sa thèse à l'EHESS, Pierre Libaud est accueilli par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et bénéficie également de l'encadrement de Jérôme Sawtschuk, pour lequel une codirection est envisagée à terme en raison de son expertise sur les socio-écosystèmes des hauts de falaises littorales.

Pour rappel, cette thèse fait suite au stage réalisé en 2022 dans le cadre de l'axe Écologie du projet, dont les résultats ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie et davantage enrichie par l'apport de la littérature scientifique en sciences de l'environnement.

Au cours de cette année 2023, de nouvelles collaborations ont été construites avec le Conservatoire Botanique de Brest et les gestionnaires d'espaces naturels opérant en partie sur certains terrains d'étude (Erwan Stricot pour le Cap Sizun, et Ségolène Guéguen pour Crozon). Un premier article a été soumis à la revue *Mappemonde*<sup>3</sup>. Voici son résumé :

*« Cette étude porte sur deux secteurs littoraux enfrichés de la commune de Moëlan-sur-Mer, soumis à un projet de remise en culture. Il s'agit ici d'interroger l'hétérogénéité paysagère et la diversité spécifique de ces espaces enfrichés. L'analyse des dynamiques d'ouverture et de fermeture du paysage depuis les années 1950 montre une pluralité de rythmes et de trajectoire selon les zones, l'action humaine et les contraintes écologiques. Les résultats font ressortir une diversité des formes végétales et des trajectoires, remettant en cause une uniformisation du paysage des friches littorales. »*

Par ailleurs, en 2022 un botaniste avait été employé afin d'accompagner Pierre Libaud, alors stagiaire, sur le terrain et de produire un rapport sur la végétation des « friches » littorales de Moëlan-sur-Mer. En raison d'un retard prolongé dans la livraison de ce rapport, le contrat est actuellement revu par le service juridique de l'EHESS et le restant des frais n'a pas été payé.

### *Rappel des objectifs de la thèse*

La thèse en sciences de l'environnement répond à l'action 1 du projet : « Analyser les vécus écologiques d'un paysage en transformation », cadre dans lequel une étude d'écologie paysagère permet de caractériser les dynamiques et recompositions de ces espaces qualifiés de « friches ».

Son objectif est de décrire et comprendre les trajectoires paysagères de ces socio-écosystèmes littoraux soumis à un processus d'enfrichement. Ces espaces sont sujets à des dynamiques complexes qui mettent en jeu des facteurs environnementaux et anthropiques interagissant entre eux. L'action des sociétés humaines y est notamment à l'origine de paysages en mosaïque, composés de milieux ponctuellement maintenus ouverts - parfois successivement enfrichés et défrichés - au cœur de matrices paysagères dans lesquelles la succession écologique suit son cours. L'action anthropique y est à la fois facteur de ruptures dans la succession écologiques (par les défrichements) et facteur de blocage de cette succession (par le maintien de milieux ouverts).

Avec une approche multiscale, articulant paysage et communautés végétales à l'échelle des parcelles, cette thèse repose sur deux piliers méthodologiques : un travail de photo-interprétation

---

<sup>3</sup> Libaud, P., Sawtschuk, J. (Article soumis). « Enfrichement des côtes rocheuses : analyse de la dynamique du paysage et de la végétation ». *Mappemonde*.

diachronique retraçant les évolutions du paysage sur 70 ans, et des relevés de végétation décrivant les communautés végétales. Ces deux volets ont vocation à s'entre-alimenter, au travers d'une analyse des effets de l'historique des paysages (entre succession écologique et action anthropique) sur la composition des communautés végétales. Les questionnements de la thèse s'articulent autour de la problématique suivante : **Comment interagissent facteurs environnementaux et anthropiques dans les trajectoires d'un espace aux dynamiques complexes ?**

#### *L'extension des sites d'étude par l'approche paysagère : de la « friche » à l'enfrichement*

Le terme de « friche » renvoie à des réalités multiples sur les plans floristique et paysager, allant d'un stade pionnier à espèces herbacées jusqu'au boisement secondaire (Libaud, 2022). Sur le littoral moëlanais, les politiques publiques en lien avec le projet de remise en culture désignent par ce nom une végétation précise : les fourrés arbustifs (Veitch, 2023), stade transitoire vers le boisement en l'absence de blocages successionnels (Prach et Walker, 2020), mais végétation relativement stable sur les hauts de falaises exposés aux vents, notamment à cause de l'effet des embruns (Bioret et al, 2009 ; Demartini, 2016). Entre « friches » concernées par le projet de remise en culture et végétation ligneuse du littoral, on observe un certain continuum sur le plan spécifique et paysager, avec notamment la prédominance du prunellier en formation dense, aussi bien à l'intérieur des terres qu'en bordure de falaise et déformé par l'action du vent (Libaud, 2022). Dans ce travail de thèse, il a ainsi été décidé d'envisager la « friche », non comme une modalité d'occupation du sol, mais comme un processus paysager : le fruit de l'enfrichement.

Les formations arbustives denses similaires à celles du littoral de Moëlan-sur-Mer ont donc servi de référence pour la sélection de sites secondaires. Ces formations sont identifiées en tant que « fourrés secs et mésophiles » sur la *Cartographie des Grands types de Végétations* (CGTV) du Finistère réalisée par le Conservatoire Botanique de Brest (CBNB) : la répartition des secteurs fortement enfrichés est donc bien connue (Figure 1). Un géotraitement a ainsi permis de mettre en lumière les zones du Finistère où les densités de ces « fourrés secs et mésophiles » sont les plus importantes, afin de les intégrer aux terrains d'étude (Figure 2).

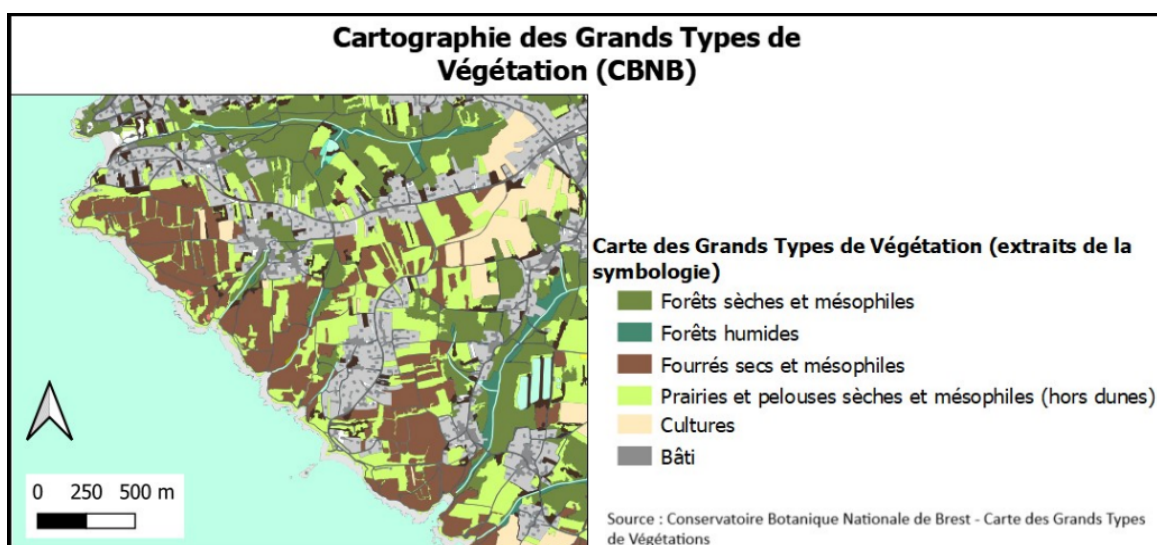


Figure 1 Extrait de la *Cartographie des Grands Types de Végétations du Finistère* (Conservatoire Botanique National 29)

Les plus grandes densités de ces formations arbustives sont situées sur des côtes rocheuses du Finistère sud. Outre le nord du littoral moëlanais et celui de Névez (commune voisine), cinq secteurs littoraux dominés par des formations arbustives se dessinent à l'issue de ce travail : Ouessant, Plougastel-Daoulas, Crozon, le sud du Cap Sizun et le sud du Pays Bigouden.

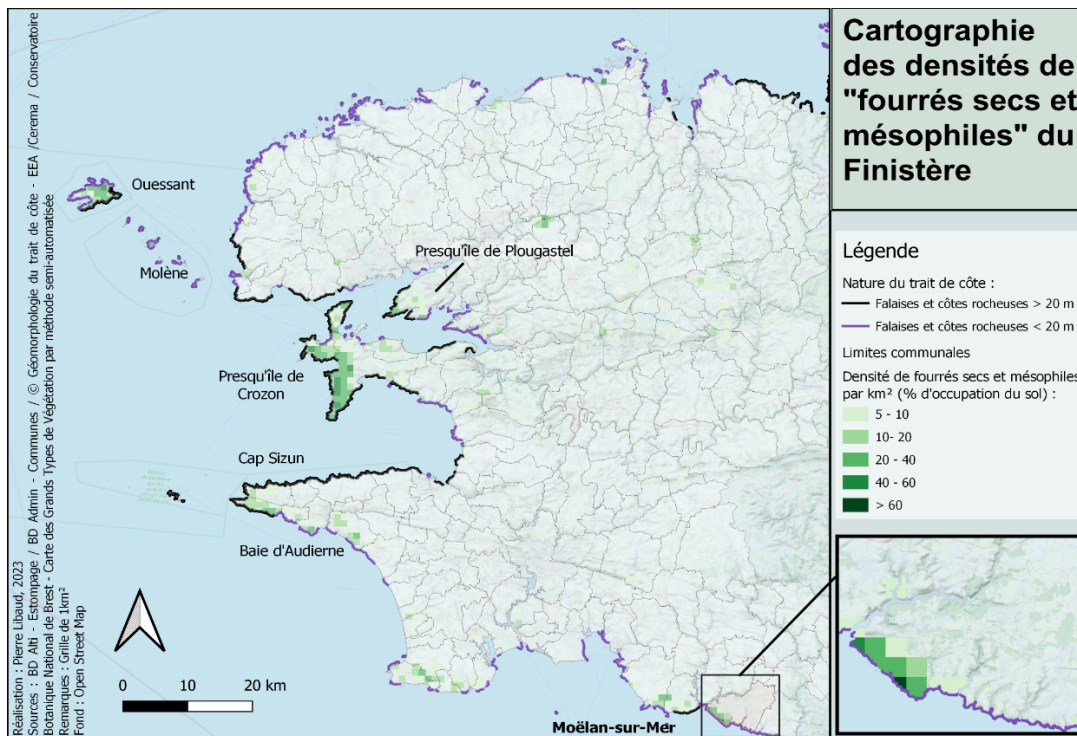


Figure 2 Densités de "fourrés secs et mésophiles" issues de la Cartographie des Grands Types de Végétations du Finistère

Deux secteurs ont cependant été exclus de l'étude, au moins dans un premier temps : Ouessant, où l'enfrichement est déjà largement documenté (Bioret et al., 1994, Chevrollier et al., 2021), et le sud du pays Bigouden, dont le littoral est à majorité sableux, et où les fourrés se trouvent en contexte urbanisé.

Si le littoral de Moëlan-sur-Mer demeure le terrain central de cette thèse, le périmètre de l'étude s'est donc trouvé enrichi par l'intégration de nouveaux sites : la presqu'île de Crozon, et les communes de Plogoff, Audierne et Plougastel-Daoulas.

### *Analyse des communautés végétales des « friches » : des paysages aux végétations généralistes avec une présence marginale d'espèces exotiques*

Au cours de la campagne de 2023, 100 relevés supplémentaires ont été réalisés sur des formations arbustives et des végétations connexes au sein des différents sites d'étude. Ils ont été retranscrits, et s'ajoutent à la base de 102 relevés déjà constituée pendant le stage de 2022 (Libaud, 2022), avec l'objectif de dresser un inventaire des différentes végétations et des différents milieux présents au sein des matrices paysagères étudiées.

Bien qu'ils n'aient pas encore fait l'objet d'un traitement statistique, les relevés de la campagne 2023 semblent toutefois faire écho aux résultats du stage et à la littérature, qui font le constat d'une végétation relativement généraliste dans les espaces enfrichés (Libaud, 2022 ; Schnitzler et Génot, 2012). Ainsi, le prunellier est présent dans les fourrés de l'intégralité des sites étudiés, parfois en association avec une autre espèce arbustive : cornouiller sanguin à Moëlan-sur-Mer, et troène ou ajonc

dans la plupart des autres secteurs. Dans certaines zones abritées, comme le sud-est de Plougastel-Daoulas, la succession écologique qui fait suite à la déprise laisse place à des formations arborescentes, « boisements féraux » récents dont Loïs Morel (2018) a montré la relative richesse sur les plans taxonomique et fonctionnel, semblables à ceux des forêts anciennes.

Les espèces exotiques sont bien présentes, mais elles occupent une place marginale dans ces paysages, limitées souvent à quelques individus. La récurrence d'*Elaeagnus x ebbingei* (espèce arbustive), espèce utilisée notamment dans les haies des habitations, est toutefois à noter.

Les premiers relevés de végétation issus du stage de 2022 sur la commune de Moëlan-sur-Mer avaient montré la relative similitude des fourrés littoraux entre eux : présence d'une ou deux espèces arbustives dominantes (souvent, le prunellier), et une strate herbacée relativement peu dense. Sur Moëlan-sur-Mer et les autres secteurs d'étude, les nouveaux relevés issus de la campagne de terrain 2023 ont confirmé cette idée, avec 12 espèces en moyenne pour les milieux arbustifs, contre 18 pour les boisements étudiés, et 20 pour les milieux herbacés (en comptant les espèces exotiques), les fourrés apparaissent moins diversifiés. Il est à noter que les espèces relevées dans ce type de milieu n'y sont pas spécifiques : elles reflètent la succession végétale et appartiennent aussi au stade herbacé (dactyle) ou au stade boisé (scolopendre), comme le montrent d'autres travaux (voir par exemple Gloaguen et al., 1994).

Ces relevés feront prochainement l'objet d'un traitement statistique plus abouti, intégrant notamment les données issues d'un travail de photo-interprétation diachronique en cours sur l'intégralité des sites étudiés, afin :

- D'interroger les liens entre trajectoires paysagères et communautés végétales
- De faire émerger des typologies de végétations pouvant être corrélées à des conditions environnementales et des contextes spatiaux (proximité de l'urbanisation, du trait de côte...) et socio-historiques particulières

#### *Identifier les recompositions du paysage par la cartographie diachronique*

En ne retenant que celles qui concernent une surface de plus de 500m<sup>2</sup>, le traitement des données issues de la photo-interprétation des deux secteurs étudiés au cours du stage a permis d'identifier 102 types de trajectoires paysagères distinctes, impliquant des perturbations d'origine anthropiques. Ce travail a également permis d'évaluer l'ancienneté de l'ouverture ou de la fermeture des différents milieux, et de produire une cartographie de l'âge des fourrés (figure 3).

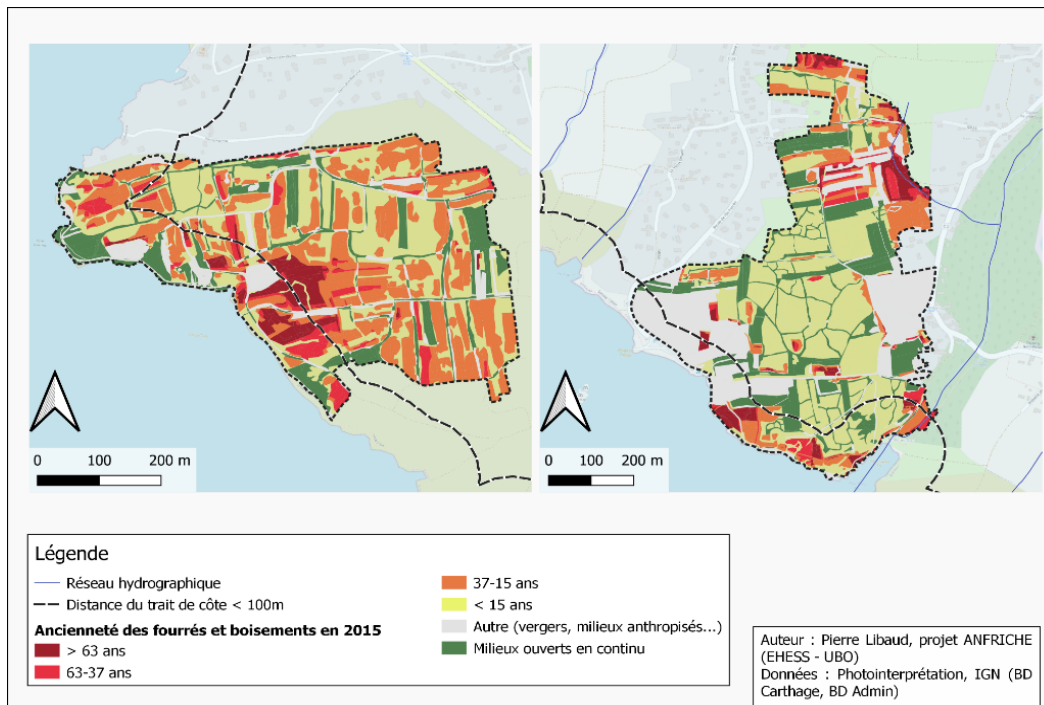


Figure 3 Cartographie de l'ancienneté de l'enfrichement sur deux secteurs de la commune de Moëlan-sur-Mer

L'analyse confirme deux des conclusions principales du stage (Libaud, 2022)

- L'ouverture en continu de certains milieux, ce qui implique un blocage de la succession écologique découlant soit de contraintes environnementales, soit d'un entretien en continu de la végétation par l'homme
- La fermeture en continu d'autres milieux, découlant peut-être d'une déprise agricole précoce, ce qui est avéré au moins pour les fonds de vallon humides (Preux et al., 2019 ; Augier et al., 2022).

Ces premiers résultats de la thèse montrent par ailleurs quelques trajectoires non linéaires, entre succession écologique et réouverture du milieu due à l'action humaine.

Une partie de ces réouvertures – les plus récentes – s'explique par le projet de remise en culture. Les plus anciennes datent de la période 1952-1978, et pourraient être liées au développement du tourisme, qui succède à l'exploitation agricole et qui maintient les milieux ouverts durant cette période (avec des sites de campings notamment).

Les premiers résultats montrent que les fourrés et boisements issus de la première phase d'enfrichement seraient relativement stables tout au long de la période. Ce constat est néanmoins à nuancer sur le secteur de Kersolf, où 1/3 de ces anciens fourrés sont soumis à un processus d'urbanisation au cours de la période.

Par ailleurs, l'action anthropique semble s'exercer prioritairement sur les milieux semi-ouverts (en cours d'enfrichement), qui sont davantage affectés par les opérations de réouverture et d'urbanisation par rapport aux formations arbustives déjà bien établies, ce qui pourrait s'expliquer en partie par une plus grande facilité d'essartage de ces jeunes « friches ».



*L'apport de la cartographie fine des végétations : décrire les mutations du paysage à l'échelle des espèces*

Lors du stage effectué en 2022 (Libaud, 2022), une typologie des végétations avait été constituée à partir des relevés. Ce travail avait alors mené à une cartographie fine des végétations. Au cours de la thèse, un croisement de cette donnée avec la cartographie diachronique a permis d'évaluer l'ancienneté des fourrés selon leur espèce dominante (Tableau 1).

		< 7 ans	22-7 ans	44-22 ans	70-44 ans	> 70 ans	Surface totale par type de fourré (ha)
<i>Gradient décroissant avec l'ancienneté</i>	Fourrés à <i>Cornus sanguinea</i>	14	12	9	5	0	1,93
	Fourrés mixtes (prunellier et cornouiller)	13	13	8	3	0	1,85
	Ronciers	12	6	2	2	2	0,89
<i>Pas de gradient visible</i>	Fourrés à <i>Ulex</i> spp.	2	0	2	9	4	0,16
	Fourrés à <i>Ulex</i> spp. et <i>prunus spinosa</i>	1	0	0	3	3	0,42
<i>Gradient croissant avec l'ancienneté</i>	Fourrés à prunellier	58	69	79	77	91	14,33
Surface totale par classe d'ancienneté (ha)		1,82	8,03	6,51	2,24	0,98	19,59

Tableau 1 Mise en relation entre l'ancienneté des formations

Outre l'ancienneté des fourrés à prunelliers, le tableau issu de cette analyse met en lumière l'arrivée plus tardive du cornouiller sanguin sur ces secteurs. La mise en relation de ce constat avec la faible résistance aux embruns de cette espèce (Thompson et Rutter, 1986) soulève l'hypothèse – non vérifiée en l'état – du potentiel rôle protecteur joué par le prunellier vis-à-vis des embruns et questionne plus largement le rôle des interactions interspécifiques (excluant ici les humains) dans les évolutions paysagères de ces espaces littoraux.

*Une approche quantitative du paysage : Chloé métrique paysagère*

Une première analyse quantitative de la diversité du paysage a été menée avec l'intégration d'un nouvel outil dans la méthodologie : l'extension Qgis *Chloé métriques paysagères*, développé par l'UMR BAGAP (Boussard et Baudry, 2017), utilisée ici afin d'interroger la notion de « fermeture » du paysage (Le Floch et al., 2005) et son corollaire supposé, l'homogénéisation du paysage. Cette analyse a porté sur la plus ancienne et la plus récente année de notre travail de photo-interprétation (1952 et 2022), à partir d'un classement binaire des formes paysagères (paysage ouvert-fermé). Compte tenu de l'avancée de la photo-interprétation, elle n'a pu être réalisée que pour Moëlan-sur-Mer et Plougastel-Daoulas. A l'issue d'un traitement par fenêtres glissantes (50x50m) et d'un calcul de l'indice de diversité de Shannon, une première cartographie a pu être produite (Figure 4). Deux hypothèses sont issues de ce travail exploratoire :

- A l'échelle du littoral moëlanais le paysage de 1952 est largement ouvert et presque entièrement cultivé, hormis sur les littoraux et dans les fonds vallon humide, où une déprise précoce entraîne un processus d'enfrichement. Pour l'année 2022, la mosaïque paysagère créée par les activités humaines (chemins enherbés et prairies de fauches) apparaît nettement sur la cartographie. A rebours d'une idée d'homogénéisation du paysage induite par l'enfrichement, l'installation de formations arbustives combinée à l'action anthropique persistante est ici à l'origine d'une certaine diversité paysagère, en contraste avec un paysage largement cultivé.
- Le constat semble être inverse pour le secteur étudié dans la commune de Plougastel-Daoulas : l'hétérogénéité semble plus importante dans le paysage de 1952, au maillage bocager. Ici, la

colonisation par des boisements et des formations arbustives semble bien entraîner une certaine homogénéisation du paysage.

La suite du travail de photo-interprétation permettra de mener cette analyse à une échelle temporelle plus fine, avec un pas d'environ 25 ans, et d'élargir l'analyse à l'ensemble des sites étudiés.

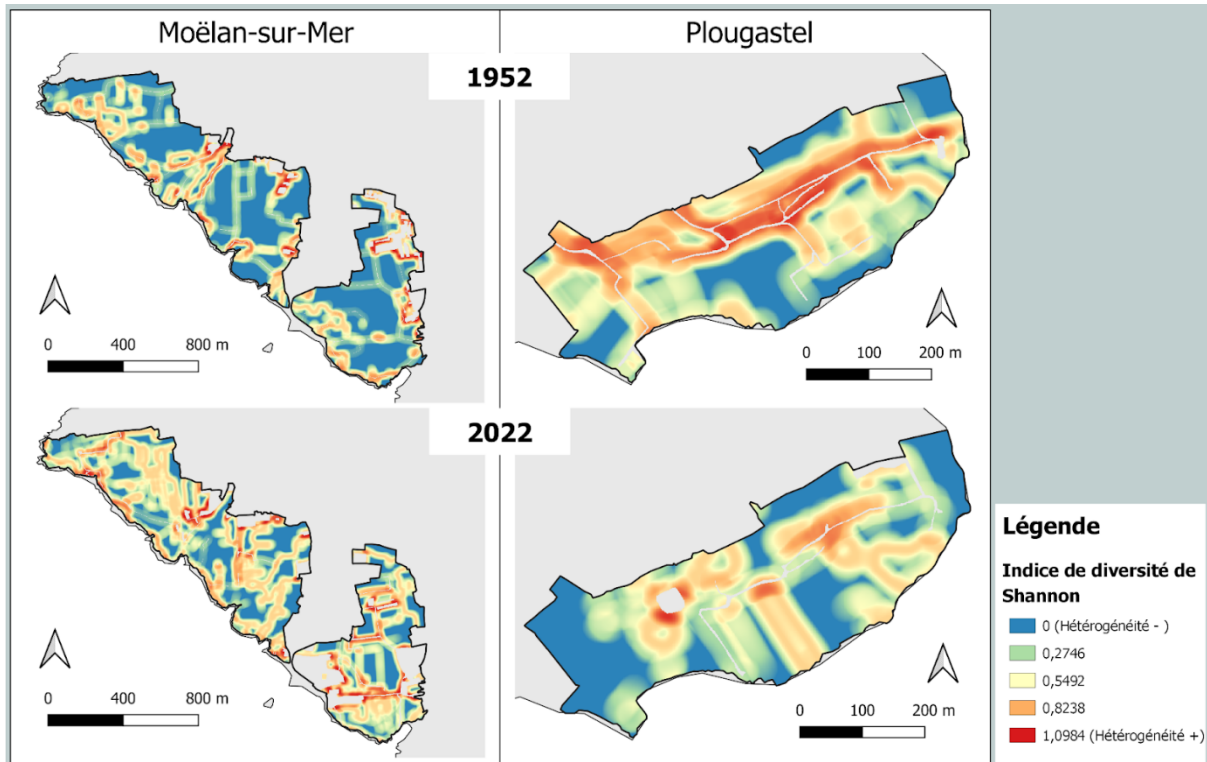


Figure 4 Cartographie exploratoire : évaluation de l'hétérogénéité du paysage en 1952 et 2022 sur deux sites d'étude (Communes : Plougastel-Daoulas et Moëlan-sur-Mer)

### Ébauche d'une histoire de l'enfrichement du littoral moëlanais : les recompositions des communautés végétales sous l'action anthropique

Au cours de cette première année, la composition végétale des différents fourrés a été corrélée à leur ancienneté (figure 3). À partir de ce travail, et à l'aide de la photo-interprétation, une première tentative de récit de l'histoire des communautés végétales des « friches » des secteurs de Kersolf et Kerfany (commune de Moëlan-sur-Mer) peut être tenté.

Ce récit fait intervenir les humains agissant dans ces paysages de multiples manières : par les usages de l'espace et par la disparition de ces usages, et par l'importation d'espèces végétales.

En 1952, le paysage de Moëlan-sur-Mer est largement ouvert et cultivé, malgré la présence de certains fourrés qui demeurent encore aujourd'hui, principalement composés de prunelliers. L'ajonc serait aussi présent dans une moindre mesure, ce qui peut indiquer une utilisation de ces anciens fourrés dans le cadre agricole. Quelques formations arbustives semblent plus récentes ; dans la période suivante, elles sont en grande partie urbanisées ou réouvertes.

La période 1952-1978 montre l'influence anthropique dans les dynamiques paysagères. Le tourisme qui se développe constitue un nouvel usage de l'espace qui maintient une certaine continuité dans le paysage, encore largement ouvert du fait de l'entretien de la végétation. Pour autant, cette continuité

des milieux ouverts se double probablement d'une modification de leurs communautés végétales, avec la disparition des espèces cultivées consécutive à la déprise. Les formations arbustives s'étendent légèrement ; pour certaines, elles marquent l'arrivée de la seconde espèce dominante des fourrés actuels : le cornouiller sanguin.

Encore contenue sur le secteur de Kersolf, la dynamique d'enrichissement s'accélère sur Kerfany dans la période 1978-2000. Dans les deux secteurs, les espèces exotiques arbustives probablement amenées par l'urbanisation sont davantage présentes que précédemment. Elles se développent dans les fourrés les plus récents, ou en lisière des plus anciens, probablement trop denses pour qu'elles puissent s'y développer.

Avec la déprise, les fourrés s'étendent entre 2000 et 2015, et les espèces arbustives (prunellier et cornouiller) deviennent dominantes dans le paysage. Avec la mise en place du projet de remise en culture à la période suivante, les végétations dominantes des deux secteurs suivent deux trajectoires opposées : entre maintien des espèces spontanées arbustives (secteur de Kerfany), et réintroduction d'espèces cultivées (sur une grande partie de Kersolf).

*Prochaines étapes de la thèse : incrémentation des données, traitement statistique et confrontation à la société civile*

La phase de photo-interprétation reste encore à finaliser, de même que le traitement statistique des relevés botaniques de la campagne 2023 et leur incrémentation à l'aide d'autres données (sol, pente, exigences écologiques, trajectoires paysagères...). A partir de ces cartographies, le logiciel *Chloe métriques paysagères* permettra une analyse quantitative du paysage (hétérogénéité paysagère notamment).

Un géoréférencement systématique des espèces arborescentes et exotiques sera mené en vue d'un recoupement avec la photo-interprétation. Le traitement de cette donnée permettra à la fois de caractériser la répartition géographique de ces espèces (proximité de l'urbanisation ou du trait de côte, densité...) et d'interroger leurs dynamiques passées et futures, ainsi que les facteurs influençant ces dynamiques. L'analyse de l'âge des espèces arborescentes et de leur répartition, notamment, pourrait mettre en évidence un phénomène de facilitation<sup>4</sup> issue des fourrés à prunelliers.

Le traitement statistique des relevés botaniques incrémentés permettra de faire émerger une typologie des espèces et des végétations, intégrant notamment les dynamiques d'origine anthropique et écologique des paysages alentour. Les résultats de la photo-interprétation et des relevés de végétation feront également l'objet d'une analyse spatiale, afin de mettre en évidence ou non des configurations spécifiques dans la distribution de certains types de végétations ou de trajectoires. L'influence de trajectoires non linéaires (successivement enrichies et défrichées), de la proximité du littoral ou de l'urbanisation dans la composition végétale seront notamment interrogées.

Afin d'étudier certaines trajectoires sur une plus longue durée, la co-construction de données est envisagée avec certains acteurs locaux ayant entamé une numérisation du cadastre napoléonien

---

<sup>4</sup> Type de relation biologique dans laquelle une espèce ou une population facilite l'installation ou le développement d'une autre par son action sur l'écosystème, par exemple ici en l'abritant des embruns et du vent.

(notamment l'association *Mémoire et photos* à Moëlan-sur-Mer, ainsi qu'un gestionnaire d'espace naturel du Cap-Sizun).

Mettant à contribution la formation d'historien de Pierre Libaud, un travail d'écologie historique du paysage sur le mode des « Place Paper » de William Cronon<sup>5</sup> sera également réalisé sur un ou plusieurs secteurs de Moëlan-sur-Mer, sur une période plus longue que celle utilisée dans le cadre de la photo-interprétation (au moins une centaine d'années). Le premier secteur envisagé est le secteur de Kerfany (Moëlan-sur-Mer), où des pelouses aérohalines actuelles issues d'un blocage stationnel<sup>6</sup> semblent se superposer à d'anciens communs visibles sur le cadastre napoléonien, sur lequel apparaissent également des « landes »<sup>7</sup> qui paraissent correspondre aux plus anciens fourrés à prunellier du secteur.

Les résultats issus de ces différents traitements seront confrontés à des acteurs extérieurs au projet et à la recherche, comme les gestionnaires d'espace naturels, ou des spécialistes de la faune notamment issus d'associations locales, et susceptibles de mettre en perspective les résultats de cette étude avec ses effets sur les communautés animales. Les résultats sont également amenés à être enrichis par une confrontation avec les habitants de la Moëlan-sur-Mer dans le cadre d'un atelier de restitution.

### 3. Ethnographie à Moëlan-sur-Mer et dans les arènes de la gouvernance

Amelia Veitch poursuit son parcours doctoral en co-tutelle internationale de thèse (EHESS-UNIL), sous la co-direction de Birgit Müller et Mark Goodale. Pour rappel, elle est employée comme assistante diplômée à l'Université de Lausanne où elle se consacre à l'enseignement et à son travail de recherche.

L'année 2023 a été marquée par trois étapes importantes dans le travail d'Amelia Veitch:

- La publication d'un article à partir de son premier terrain ethnographique : Veitch, A. (2023). « Reconquête de friches » et assemblages résistants de la terre. *A contrario*, 34, 81-107. <https://doi.org/10.3917/aco.222.0081>
- Un long terrain ethnographique à Moëlan-sur-mer (janvier-juillet)
- Un semestre d'enseignement à l'Université de Lausanne et une série de présentation dans des colloques français et internationaux (août-décembre)

#### *6 mois d'enquête à Moëlan*

Les six mois d'enquête à Moëlan ont permis à Amelia Veitch de reconstituer la généalogie complète du projet de remise en culture des friches littorales, et de produire un récit structuré qui analyse les jeux d'acteurs politiques et institutionnels autour de la question de l'utilisation du foncier délaissé dans les processus de relocations alimentaires. Ce travail a été présenté dans un comité de thèse en septembre composé de Alix Levain (CNRS-AMURE) et Andrew Whitehouse (Université d'Aberdeen). Le

---

<sup>5</sup> Voir : [https://williamcronon.net/courses/460/handouts/460\\_place\\_paper\\_assignment.html](https://williamcronon.net/courses/460/handouts/460_place_paper_assignment.html)

<sup>6</sup> Blocage de la succession écologique causée par des conditions environnementales, ici les embruns.

<sup>7</sup> Terme pouvant désigner à la fois des végétations patrimoniales composées de bruyère et d'ajonc, ou des fourrés issus de l'enfrichement (Veitch, 2023).

texte produit pour l'occasion constitue une étape importante de la mise en récit du terrain ethnographique, et pourra être intégré dans un chapitre de la thèse. Il sera finalisé au cours de l'année 2024.

Au cours de son travail de terrain, Amelia Veitch a également pu enquêter dans les milieux de la gouvernance du foncier agricole, où différents acteurs.ices négocient les possibilités de remise en culture des friches littorales. Elle a assisté à plus d'une vingtaine de réunions de commissions et effectué une cinquantaine d'entretiens avec les personnes impliquées dans ces espaces. La fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024 sont marqués par une période de tri et d'analyse de ses données ethnographiques très riches.

Un très bref aperçu des premiers résultats de l'enquête ethnographique est présenté ici.

### *Bref aperçu des premiers résultats de l'enquête ethnographique*

#### a) La présence de la « friche » dans la vie locale moëlanaise

**Se référer à l'article publié :** Veitch, A. (2023). « Reconquête de friches » et assemblages résistants de la terre. *A contrario*, 34, 81-107. <https://doi.org/10.3917/aco.222.0081>

#### b) Gouverner la terre agricole

Le terrain ethnographique dans les arènes de la gouvernance du foncier agricole a amené Amelia Veitch sur un terrain non-anticipé. Elle a assisté à une série de réunions confidentielles de divers comités départementaux et régionaux de gouvernance foncière, en immersion dans un champ social avec son propre langage et ses propres règles.

Ces réunions, qui organisent la gestion quotidienne des terres, sont devenues de formidables situations ethnographiques pour observer les relations de pouvoir qui s'établissent autour du bon usage et de la distribution des terres agricoles. Les questions routinières de gestion des terres étaient souvent interrompues par des débats politiques animés (dans un langage très technique) sur les questions agraires contemporaines. Les prochains mois seront consacrés à l'analyse des notes prises lors de ces réunions et au codage des entretiens effectués avec les personnes impliquées dans ces comités.

*Questions directrices : Comment la littoralité oriente-t-elle certaines décisions et orientations foncières? Comment les enjeux environnementaux s'inscrivent-ils dans la gouvernance foncière régionale ? Les rapports de force évoluent-ils ? Le foncier est-il pensé différemment, et comment ? Le modèle français du "productivisme démocratique" est-il en train de changer?*

Exemple de débats analysés dans ces comités :

- Installer de nouveaux projets agricoles dans un contexte de « crise générationnelle » - tout en continuant de soutenir les fermes existantes
- Maintenir une agriculture « professionnelle » (débats importants sur cette catégorie)
- Maintenir et développer une agriculture biologique
- Différencier dans les réglementations les types d'élevage (porcin/bovin/avicole) ou appliquer les mêmes règles à l'élevage dans son ensemble
- Être juste dans l'application des règles environnementales



- Négocier le seuil d'intervention du contrôle foncier

Une seconde longue période de terrain ethnographique est prévue à partir de février 2024. Celui-ci permettra d'approfondir certains points peu abordés et de compléter des données manquantes (notamment : perception de la friche par les agriculteur.rices, rapports des agriculteur.rices aux institutions de gouvernance des terres). Il s'agira de sa dernière phase de terrain avant d'entamer la phase d'écriture de la thèse à partir de septembre 2024.

### *Ce que l'interdisciplinarité fait à l'ethnographie*

Le travail anthropologique au sein d'ANFRICHE est enrichi par les collaborations interdisciplinaires.

Du côté de la collaboration avec les sciences de l'environnement : le fait de côtoyer des écologues au sein du projet ANFRICHE permet par exemple aux anthropologues d'affiner leurs regards sur la friche. Plutôt que d'y voir une masse végétale indistincte - ce qui reproduirait la perception institutionnelle de la friche – il s'agit pour les SHS d'adopter un regard plus éclairé sur un phénomène biophysique (*skilled vision*, voir Grasseni, 2010<sup>8</sup>).

Dans les discussions et les sorties de terrain avec les écologues, les anthropologues peuvent se familiariser avec les épistémologies de l'écologie. Ceci permet à Amelia Veitch d'enquêter de façon plus approfondie auprès des milieux écologistes sur son terrain ethnographique et d'identifier plusieurs types de savoirs environnementaux qui sont parfois antagonistes. Par exemple, les écologies populaires, militantes, académiques ou institutionnelles ne vont pas produire le même savoir sur ce qu'est une « friche ». Ces différents sens donnés au milieu guideront de façon très différente, voire contradictoire, les « bonnes pratiques » vis-à-vis de ces espaces. Différents paradigmes d'intervention peuvent ainsi être dégagés qui vont de l'interventionnisme mécanisé à la libre-évolution complète (avec, entre ces deux pôles, une grande diversité de nuances). Cette perspective anthropologique sur le savoir écologique des friches pourra être intégré dans une publication interdisciplinaire future.

Du côté des collaborations des SHS avec la partie plus « agronomique » du projet (Françoise Vertès et le CIVAM 29), notamment autour de l'encadrement de la stagiaire Charlotte Guiet, la comparaison entre deux sites a été très bénéfique. En effet, que deux terrains ethnographiques soient conduits en parallèle dans le Finistère constitue un apport considérable pour analyser bien évidemment les différences et les similitudes entre les cas, et surtout dégager des tendances dans l'approche du phénomène d'enfrichement. Le terrain moëlanais a donc bénéficié d'un décloisonnement certain : il est apparu à l'épreuve de la comparaison comme un cas tout à la fois pionnier et ordinaire. Pionnier dans l'approche particulière que la commune a eu vis-à-vis de l'enfrichement, qui a témoigné d'un volontarisme politique fort. Ceci a eu pour effet de transformer la commune en un laboratoire de la transition agroécologique, rendant le cas expérimental de ce point de vue, même s'il peut tout de même être rapproché de plusieurs cas similaires sur les îles du Ponant. Le cas moëlanais est apparu en même temps comme ordinaire, notamment par le fait que le projet de « reconquête » des friches soit conduit de façon *top-down* via une procédure réglementaire complexe qui ne prévoit que très peu de participation citoyenne. Il est effectivement possible d'argumenter que les projets de transition écologique sont souvent conçus par les pouvoirs publics comme devant être *pilotés* par les institutions - ce qui a tendance à invisibiliser certaines pratiques discrètes et peu visibles (Veitch, 2023 ; Guiet,

---

<sup>8</sup> Grasseni, C. (2010). *Skilled Visions : Between Apprenticeship and Standards* (1<sup>re</sup> éd.). Berghahn Books.

2023). En effet, les pratiques agricoles - qu'elles soient « professionnelles » ou non - se transforment - sans nécessairement être pilotées institutionnellement. La transition agroécologique se fait donc aussi *par le bas*. Dans ces espaces marginalisés - dans les friches - les savoirs agroécologiques s'éprouvent, se diffusent, se renouvellent. Ces initiatives de production de connaissances sur ces milieux - qui existent d'elles-mêmes, peuvent être accompagnées, visibilisées, encouragées (et non *pilotées*) dans des espaces d'éducation populaire entre paysan.nes qui sont notamment mis en place par le CIVAM29.

Enfin, la collaboration entre Amelia Veitch, Alix Levain et Johan Vincent sur le plan historique va se déployer de façon plus importante au cours de l'année 2024 dans une analyse commune des archives agricoles (action 2, *cf. infra*). Ceci est d'une importance primordiale pour retracer avec plus de précision l'histoire agricole du village de Moëlan-sur-Mer et ainsi produire un récit sur le temps long qui éclairera en profondeur les événements contemporains qui se déroulent lors de l'enquête ethnographique.

## C. Mise en place des actions pour l'année 2024

### 1. Axe anthropologie historique

Une recherche sur l'évolution de la propriété foncière est envisagée en mars 2024 au centre des Archives départementales du Finistère (AD29). Dans ses inventaires, les AD29 présentent plusieurs mentions relatives à la propriété à Moëlan-sur-Mer. En série L, une liasse pourrait comporter des éléments relatifs aux familles propriétaires dans la zone étudiée et qui ont émigré au moment de la Révolution française. Le résultat de cette piste apparaît toutefois très incertain et il n'est pas sûr qu'il soit possible de bien comprendre comment la propriété a évolué au cours de cette période cruciale. Rappelons que le cadastre n'est mis en place qu'à partir de la loi de 1807 et que la commune de Moëlan-sur-Mer n'est cadastrée qu'en 1832. Il s'agit donc de trouver des éléments sur la période antérieure, afin de comprendre la situation initiale et les logiques qui ont amené soit sa reproduction (permanence de la répartition de la propriété en sillon, avec une propriété collective qui perdure à certains endroits), soit sa transformation (apparition de la propriété en sillon, contre la propriété collective qui aurait pu être généralisée sur les terres proches du rivage et/ou contre la grande propriété des seigneurs).

Le deuxième volet chronologique porte sur la période du remembrement. Les AD29 présentent plusieurs liasses sur le remembrement dans la commune de Moëlan-sur-Mer. Une demande de communicabilité est en cours pour le plus grand nombre d'entre elles. Le remembrement a pour ambition de réaliser une réorganisation foncière par une redistribution des parcelles, afin de constituer des exploitations agricoles d'un seul tenant sur de plus grandes parcelles et de faciliter ainsi l'exploitation des terres. Il a eu lieu dans les années 1960 à Moëlan-sur-Mer. Son étude pourrait nous aider à comprendre les recompositions paysagères alors que nos premiers travaux s'appuient sur une base de données débutant en 1952, en particulier sur le processus d'enfrichement déjà en cours.

### 2. Atelier de partage à Moëlan-sur-Mer en 2024

Un atelier de restitution auprès des habitant.es de la commune de Moëlan-sur-Mer sera organisé 2024. Cet événement sera organisé en partenariat avec des acteur.ices associatifs locaux, notamment

l'association d'histoire locale : [Mémoires et Photos](#) de Moëlan-sur-mer. Il s'agira de présenter une partie des travaux réalisés au sein du projet, d'en partager les questionnements, et de les enrichir par les apports du public dans une démarche de co-construction du savoir. Une collecte d'archives locale sera lancée à l'occasion.

Au cours de cette rencontre, les cartographies diachroniques produites dans le cadre de l'axe « Écologie » seront présentées aux habitant.e.s afin d'en discuter, d'opérer d'éventuelles corrections au travail de photointerprétation, voire d'enrichir les résultats par des informations complémentaires.

Certaines des modalités précises de l'atelier restent encore à définir, ce qui fera l'objet de réunions internes d'ANFRICHE début 2024.

### 3. Journée d'étude et de restitution sur les relocalisations alimentaires

La qualité des partenariats noués à l'occasion et au cours de la recherche conduite autour des initiatives de relocalisation alimentaire en Presqu'île de Crozon en 2023, sur le territoire et au-delà, est à l'origine d'un projet de journée d'étude et de restitution dont l'objectif serait de contribuer à la mise en réseau et aux échanges d'expérience entre porteur.es d'initiatives et chercheur.es. La Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (CCPCAM), qui s'est particulièrement investie à nos côtés, arrivera fin 2024 dans une phase particulière de son Projet Alimentaire de Territoire, au cours de laquelle les contraintes structurelles locales et institutionnelles au déploiement de ses actions de relocalisation alimentaire, en particulier l'action foncière et l'accompagnement des porteurs de projets agricoles, deviennent particulièrement visibles. L'échange d'expériences entre territoires, le décroisement des politiques et des partenariats s'avèrent dans ce contexte cruciaux et la CCPCAM constitue, de ce fait, un partenaire privilégié pour l'organisation de cette journée, qui serait également l'occasion de restituer à l'ensemble des personnes et organisations contributrices de la recherche menée sur son territoire par Charlotte Guet .

En complément du travail de fond mené avec le CIVAM 29 depuis la construction du projet ANFRICHE, les travaux menés par Amelia Veitch et Charlotte Guet ont par ailleurs permis de développer une relation suivie et productive avec *Terre de liens Bretagne*, association dont les permanent.es et les administrateur.rices développent des réflexions, parfois formalisées dans des publications et approfondies par des recherches-action, sur la mobilisation des instruments fonciers au service de l'alimentation de proximité. La conception de la journée serait donc également appuyée sur ce partenariat. D'autres collectifs et organisations concernés seront également sollicités (opérateurs du site de Moëlan, GAB 29, Chambre d'agriculture, Parc naturel régional d'Armorique, Réseau Agricole des Iles de l'Atlantique).

Les objectifs et conditions de déroulement de cette journée sont en cours de discussion. Sur un plan scientifique, cependant, elle pourrait être l'occasion d'affiner une typologie des dispositifs de relocalisation alimentaire mobilisant les délaissés agricoles, prenant en compte les premiers résultats du projet ANFRICHE et, en particulier, les possibilités de mise en perspective des configurations des sites de Moëlan-sur-Mer et Crozon.

## 4. Renouveaulement du séminaire « Écologie »

Pensé comme un temps de dialogue interdisciplinaire, un séminaire a été organisé le 6 mars 2023 sur le thème de la succession écologique. L'objectif était d'interroger à la fois les processus écologiques en cause dans la dynamique d'enfrichement, et les perturbations à l'origine de continuités et de ruptures dans les trajectoires paysagères de ces socio-écosystèmes. Deux intervenants extérieurs ont rejoint les membres d'ANFRICHE pour ce séminaire.

Programme du séminaire :

1. Pierre Libaud : La succession écologique (compte-rendu bibliographique) et premières orientations de la thèse
2. Jérôme Sawtschuk : La restauration écologique sur les falaises littorales
3. Erwan Glemarec, doctorant à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) : Écologie historique des falaises maritimes armoricaines : Histoire, écologie et origine des landes littorales des îles et des pointes rocheuses de Bretagne
4. Guillaume Jacek, ATER à l'UBO : Suivi et évaluation de la requalification de friches industrielles en zone de compensation écologique : le cas de l'ancienne raffinerie pétrolière de Reichstett

Compte tenu du succès de cette rencontre, il est envisagé de la reconduire en 2024. La thématique et les futurs intervenant.es seront définis prochainement. La question des dynamiques des espèces invasives et/ou exotiques au sein des friches agricoles littorales a été identifiée comme un sujet potentiel.

## Bibliographie

Augier A., Dexet P., Magueur A., Morel L., Le Gouëf Y., Jouan G., Boussard H., Preux T., Dufour S. (2022). *L'enfrichement des milieux humides en Bretagne. Les enjeux de biodiversité, les usages et représentations*. Rapport scientifique du programme ECOFRICHE phase 2. Rennes : Université Rennes 2 - LETG-Rennes, 130 p.

Bioret, F., Estève, R., & Sturbois, A. (2009). Dictionnaire de la protection de la nature. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 536 p.

Boussard, H. & Baudry, J. (2017). « Chloé4.0: A software for landscape pattern analysis », (disponible sur : [www6.rennes.inra.fr/bagap/PRODUCTIONS/Logiciels](http://www6.rennes.inra.fr/bagap/PRODUCTIONS/Logiciels)).

CDAF du Finistère (2015). *Moëlan-sur-Mer – Mise en valeur des terres incultes – Etude préalable et rapport de la CDAF*. Annexe 4 – PV de la CDAF du 25 juin 2015. Quimper : Commission Départementale d'Aménagement Foncier, 74 p.

Chevrollier, C., Quénot, F., Larzillière, A., & Bioret, F. (2021). « Approche typologique diachronique des landes littorales de l'île d'Ouessant et application à leur gestion conservatoire ». *Noréis. Environnement, aménagement, société*, pp. 259-260.

Demartini, C. (2016). *Les végétations des côtes Manche-Atlantique françaises: essai de typologie et de cartographie dynamico-caténales*. Brest : Université de Bretagne Occidentale, thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, 675 p.

Levain, A. (2022). « Tes problèmes seront les miens. Patience et longueur de temps dans l'engagement interdisciplinaire en études environnementales ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (22), pp. 75-95.

Libaud, P. (2022). *La diversité paysagère des friches littorales – Etude écologique et paysagère de la végétation des friches littorales de Moëlan-sur-Mer*. Angers : Institut Agro, Mémoire de Master 2 en Géographie, Aménagement, Environnement, Développement, 96 p.

Morel, L. (2018). *De la ruralité à la féralité : Dynamique de recomposition des facettes taxonomique, fonctionnelle et phylogénétique des communautés d'espèces lors des processus de reboisement spontanés*. Paris, Muséum national d'histoire naturelle, thèse de doctorat en Ecologie, 311 p.

Floch, S. L., Devanne, A.-S., & Deffontaines, J.-P. (2005). « La "fermeture du paysage": Au-delà du phénomène, petite chronique d'une construction sociale ». *L'Espace géographique*, 34(1), pp 49–64.

Génot, J.-C., & Schnitzler, A. (2012). *La France des friches*. Éditions Quæ, 208 p.

Gloaguen, J.-C., Rozé, F., Touffet, J., Clément, B., & Forgeard, F. (1994). « Etude des successions après abandon des pratiques culturales en Bretagne ». *Acta Botanica Gallica*, 141(6-7), pp. 691-706.

Grasseni, C. (2018). *Skilled vision. The international encyclopedia of anthropology*, pp. 1-7.

Prach, K., & Walker, L.-R. (2020). *Comparative plant succession among terrestrial biomes of the World*. Cambridge : Cambridge University Press, 412 p.

Preux T., Augier A., Laslier M., & Magueur A. (2019). *L'enfrichement des milieux humides en Bretagne. Dynamique paysagère, évolution des usages, effets sur l'écologie des milieux aquatiques*. Rapport scientifique du programme ECOFRICHE phase 2, Rennes : Université Rennes 2 - LETG-Rennes, 128 p.

Ramade, F. (2008). *Dictionnaire encyclopédique des sciences de la nature et de la biodiversité*. Dunod, 732 p.

Thompson, J. R., Rutter, A. J., & Ridout, P. S. (1986). « The salinity of motorway soils. II. Distance from the carriageway and other sources of local variation in salinity ». *Journal of Applied Ecology*, pp 269-280.

Veitch A. (2023). « Reconquête de friches et assemblages résistants de la terre ». *A contrario*, n°2, 81-107 p.



## II. Éléments de valorisation

### A. Activités scientifiques

#### Articles publiés ou en cours :

- Veitch A. (2023). « Reconquête de friches » et assemblages résistants de la terre ». *A contrario*, n°2, 81-107.
- Libaud, P., Sawtschuk, J. (*Article soumis*). « Enrichement des côtes rocheuses : analyse de la dynamique du paysage et de la végétation ». *Mappemonde*.

#### Mémoires :

- Guiet, C. (2023). *Relocalisation alimentaire et remises en culture contemporaines des « friches »*. Brest : Université de Bretagne Occidentale, Mémoire de stage de Master 2 en Sciences de la Mer et du Littoral, 116 p. (voir annexe)
- Libaud, P. (2022). *La diversité paysagère des friches littorales – Etude écologique et paysagère de la végétation des friches littorales de Moëlan-sur-Mer*. Angers : Institut Agro, Mémoire de stage de Master 2 en Géographie, Aménagement, Environnement, Développement, 96 p.

#### Publications sur le site internet [www.agriculturelittorale.fr](http://www.agriculturelittorale.fr) :

- Veitch, A. (2023, 18 décembre). *Balade botanique en eaux agricoles*. <http://www.parchemins.bzh/index.php/balade-botanique-en-eaux-agricoles/>
- Guiet, C. (2023, 17 décembre). *Dynamiques foncières, processus d'enrichement et initiatives de relocalisation alimentaire à Crozon (Finistère)*. <http://www.parchemins.bzh/index.php/anfriche-2021-2025/axe-2-relocalisation-alimentaire/article-memoire-charlotte/>
- Libaud, P. (2023, 12 juillet). *Présentation de la thèse en écologie*. <http://www.parchemins.bzh/index.php/anfriche-2021-2025/axe-1-ecologie-paysagere/trajectoires-des-friches-littorales-des-cotes-rocheuses-dynamiques-des-vegetations-et-des-usages/>

#### Conférences en France et à l'international :

##### Amelia Veitch :

- **Réseau EnviroAnt EASA**, Conférence « States Of Matter » (12-13/10/23, Edinburgh, Ecosse), Panel « Earth », Titre de la présentation "The return of humans to abandoned agricultural land"
- **European Society for Rural Sociology (ESRS)** (5-6-7/06/23, Rennes), Panel « Rethinking Progress, Rejecting Growth? Agricultural Challenges to Entrenched Trajectories », Titre de la présentation « Reclaiming abandoned land in France: a non-linear story of agricultural

modernization »

- **Doctoriales du LAP** (6/12/23, Laboratoire d'anthropologie politique, EHESS, Paris), Panel « Faire une anthropologie politique du politique », Titre de la présentation « "Deux mondes se font face", vraiment ? Rapports à la terre et au temps en Bretagne contemporaine »

*Pierre Libaud :*

- **Colloque Écologie des Communautés Végétales (ECOVEG)**, Seizième édition « Communautés végétales et socioécosystèmes dans un monde en transition » (5-6-7/04/23, Marseille), Titre de la présentation « Trajectoire des friches littorales des côtes rocheuses : dynamiques des végétations et des usages »
- **Séminaire du Laboratoire ECOBIO – Ecosystèmes, Biodiversité, Evolution** (26-05-23, Rennes), « Dynamics and trajectories of the coastal abandoned agricultural lands »
- Participation soumise (co-auteur : Jérôme Sawtschuk) : **Colloque Écologie des Communautés Végétales (ECOVEG)**, Dix-septième édition « Anthropisation des communautés végétales en environnement changeant » (20-21-22/03/23, Amiens), Titre de la présentation « Liens entre trajectoires paysagères et composition des communautés végétales des paysages enfrichés littoraux »

## B. Organisation et participation à des événements science-société :

*Interventions radiophoniques :*

- **Radio Évasion, intervention radiophonique d'Amelia Veitch** (07-02-23), « Des humains, des friches littorales et des projets agricoles », <https://archive-radioevasion.fr/2023/02/07/des-humains-des-friches-littorales-et-des-projets-agricoles/>
- **Radio Évasion, intervention radiophonique de Charlotte Guiet** (22-06-23), « Fiches littorales et agriculture locale en presqu'île de Crozon avec Anfriche », <https://archive-radioevasion.fr/2023/06/22/friches-littorales-et-agriculture-locale-en-presquile-de-crozon-avec-anfriche/>

*Conférences, ateliers, table-ronde :*

*Amelia Veitch :*

- **Festival Entre Les Algues** (29-04-23), organisation d'un atelier tout public : « Balade Botanique en Eaux Agricoles » en collaboration avec une jardinière-botaniste du CIVAM29 et vivant à Moëlan-sur-mer. Exploration sensible de la végétation des friches; restitution de l'enquête sur l'histoire agricole de la commune; découverte collective des liens mer-forêt

<https://assembleedesnoues.fr/entrelesalgues>

- **Journée « Friche et sauvage sur l'île d'Yeu »** organisée par le Comité de développement de l'Agriculture (CDA) de l'île (3-4/10/23). Titre de la présentation « La "friche", c'est quand ? Mémoires et aspirations de sociétés post-paysannes" <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/lile-dyeu-85350/un-debat-ouvert-a-tous-pour-lavenir-agricole-islais-8fad2856-758e-11ee-a912-072b1032f616>
- **Table-ronde : « L'agroécologie, ici, là-bas, partout ? »** Soirée de lancement du mois de l'agroécologie, Quoi de neuf docteur.e (05/10/23, Espace Dickens, Lausanne) <https://agroecologyworks.ch/it/giornate-dell-agroecologia/2023/events/quoideneufdocteur>

*Pierre Libaud :*

- **Restauration & observation des milieux littoraux (RESTOBS)**, Quatrième édition (27-28/11-23, Groix), « Présentation des avancées de la thèse : « Trajectoires des friches littorales des côtes rocheuses : dynamiques des végétations et des usages" »

<https://www.univ-brest.fr/labers/fr/actualite/journees-dechanges-restauration-observation-des-milieux-littoraux-restobs-4-27-et-28>

*Charlotte Guiet :*

- « **Causerie Paysanne** », **Soirée-débat organisée avec le CIVAM29** (22-06-23, Tregarvan), « La reconquête des friches : Parlons-en ! » : Echanges avec les agriculture.ices sur les projets de valorisation des terres incultes

## III. Impacts

**Quels sont les impacts du projet ANFRICHE sur le territoire, les écosystèmes, les personnes concernées ?**

### A. Sciences humaines et sociales :

- Mise en valeur d'une lecture polyphonique du phénomène d'enfrichement en intégrant des points de vue souvent peu visibles
- Mise en perspective de l'écologie *scientifique* par des écologies *populaires* dont l'anthropologie peut se faire le relai
- Observation participante dans des commissions décisionnaires (aménagement du territoire, PAT, cellules foncières etc) et aide à la décision des politiques territoriales locales
- Diffusion large des savoirs auprès de différents milieux : institutionnels, militants, événements publics locaux
- Organisation d'un stage en coopération avec la société civile (association CIVAM29)

### B. Sciences de l'environnement :

- Production de données attendues par les milieux de la conservation et de la restauration écologique sur un phénomène en émergence encore peu documenté
- Aide à la réflexion et à la décision auprès de gestionnaires d'espaces naturels dans l'arbitrage entre laisser libre cours à la succession végétale spontanée ou intervenir sur les milieux naturels pour la préservation de milieux patrimoniaux
- Co-construction des connaissances en écologie historique lors d'ateliers locaux et de collecte de données chez les résidents, participant à la mise en récit de l'enfrichement
- Accompagnement scientifique d'un changement de regard social sur les friches, auparavant indésirables et de plus en plus appréciées pour leur caractère féral

## IV. Auto-évaluation selon les objectifs de l'Appel à projets Littoral et Mer

### A. Pertinence et qualité du partenariat sciences et société

- **Complémentarité des partenaires** : les deux doctorants sont en échange constant et élaborent un vocabulaire de recherche commun fondé sur leurs méthodes différentes
- **Prise en compte des intérêts communs** : le comité scientifique a impliqué systématiquement la mairie de Moëlan dans les journées de réflexion commune de l'équipe élargie
- **Niveau d'expertise effectif des équipes** : élevé
- **Fonctionnement de la coordination du projet** : la communication entre les différents participants du projet est constante
- **Participation des partenaires à l'ensemble des étapes et équilibre du niveau d'implication** : les participants ont été présents souvent en présentiel aux différentes réunions de travail et de restitutions du projet
- **Attention portée à l'action et à l'accès aux sphères éloignées des champs scientifiques** : l'échange avec les habitants de Moëlan, avec les administrateurs au niveau régional est constant
- **Evolution des partenariats (en plus ou en moins)** : plus

### B. Pertinence et qualité scientifique du projet

- **Atteinte des objectifs du projet** : oui
- **Réponse aux enjeux environnementaux** : le projet répond aux questionnements des acteurs de terrain en matière d'agriculture et d'aménagement, en lien avec la végétation
- **Degré de satisfaction des partenaires par rapport aux résultats** : le projet est encore en cours
- **Caractère novateur (méthodologique, partenarial, territorial, social...)** : par son caractère interdisciplinaire, le projet fournit un regard croisé sur un projet pionnier de « reconquête des friches » et sur une végétation indésirable traitée de manière annexe dans la plus grande partie de la bibliographie en écologie des végétations littorales
- **Degré de dialogue entre les disciplines** : bon ; sciences humaines et sociales et sciences de l'environnement dialoguent et élaborent des savoirs communs
- **Production et diffusion de nouvelles connaissances au service de l'action** : le projet rejoint certaines préoccupations des gestionnaires et aménageurs (quelle place pour la « friche » dans les écosystèmes et l'agriculture littorale ?) ; des articles ont été publiés ou en cours de

publication, et des présentations orales à destination de la société civile ont eu lieu ; un atelier de restitution auprès de la société civile est prévu

### C. Adéquation projet et moyens

- **Respect du calendrier du projet** : oui
- **Adaptation des moyens mis en œuvre (personnels, investissements, équipements,...) avec le fonctionnement du projet** : oui, avec un complément par un cofinancement (ISblue - “Emergence”) utilisé pour financer une partie du stage en presqu’île de Crozon, et les déplacements de terrain de la thèse en sciences de l’environnement
- **Maîtrise des risques inhérents au projet (organisationnel, technique, liés à l’atteinte des objectifs et à la co-construction...)** : oui
- **Cofinancement et articulation avec des projets déjà financés** :
  - Continuité du programme PARCHEMINS sur l’agriculture littorale
  - Liens avec le programme EcoFriche sur les friches des zones humides en Bretagne (contacts noués et complémentarité thématique)
  - Lien avec le réseau Inter-friches
  - Co-financement par ISblue avec l’appel à projet Emergence destiné à “renforcer les interactions entre science et société civile” (10.000 euros pour deux ans)

### D. Utilisation et diffusion des résultats

- **Mémoire** de Charlotte Guet issu d’un stage en collaboration avec l’association CIVAM29
- **Publications** scientifiques
- **Présentations publiques** dont certaines impliquent la société civile et les acteur.ices de terrain
- Publications sur le **site internet** du projet



## V. Annexes

Annexe 1 : Article publié par Amelia Veitch dans la revue *A contrario* :

Veitch A. (2023). « Reconquête de friches » et assemblages résistants de la terre ». *A contrario*, n°2, 81-107.

Annexe 2 : Poster de Charlotte Guet « friches agricoles sur le littoral finistérien »

Annexe 3 : Mémoire de stage de Charlotte Guet

Guet, C. (2023). *Relocalisation alimentaire et remises en culture contemporaines des « friches »*. Brest : Université de Bretagne Occidentale, Mémoire de stage de Master 2 en Sciences de la Mer et du Littoral, 116 p.